

Privé de plongée ? Coup d'oeil sur les effets d'une chirurgie de remplacement de la hanche sur les bulles sous-cutanées

Plonger après une chirurgie de la hanche

J'ai 59 ans et j'ai subi une chirurgie de remplacement de la hanche il y a deux mois suite à un accident de voiture. Je suis à présent complètement rétablie et je suis un programme de rééducation prescrit par mon médecin pour renforcer mes muscles. J'ai mon brevet de plongée depuis plusieurs années et ne souhaite pas abandonner ce sport. À partir de quand pourrai-je reprendre la plongée et y existe-t-il des risques en plongée suite à un remplacement de la hanche ?

Un membre DAN

Le plus important à savoir est que le site de la chirurgie et l'os doivent avoir complètement cicatrisé avant de faire un effort physique suite à une chirurgie de remplacement de la hanche.

En règle générale, vous pouvez reprendre la plongée lorsque :

- a) votre médecin vous indique que vous pouvez reprendre vos activités normales, et
- b) vous êtes en mesure de faire un effort physique et d'effectuer vos activités quotidiennes.

D'autres aspects sont toutefois à prendre en compte : vos hanches doivent être à même de supporter l'équivalent de votre poids, et vous ne devez ressentir aucun inconfort tel que des douleurs, des gonflements ou des raideurs. Un entraînement de gymnastique ou une plongée en scaphandre ont des exigences physiques similaires au niveau des hanches. Tant que la zone est suffisamment irriguée pour permettre une élimination adéquate de l'azote, il est peu probable qu'un problème survienne.

Si votre corps répond positivement à ce type d'effort, vous pouvez alors envisager de réaliser votre première plongée avec votre nouvelle hanche. Allez-y toutefois doucement et sans forcer.

Comme pour tout type de lésion, il n'y a pas de garantie que vous ne vous fassiez pas mal à la hanche en retournant plonger. Le risque le plus important pour le plongeur réside néanmoins dans l'ampleur de l'exposition à l'azote (le temps et la profondeur de la plongée). Il sera généralement plus raisonnable de plonger prudemment en limitant la profondeur et le temps de plongée par exemple, ou en plongeant moins fréquemment qu'avant la lésion.

Des bulles sous la peau du cou

J'ai été plonger le week-end dernier et j'ai réalisé trois plongées par jour. Ma dernière plongée s'est déroulée vers midi le dimanche. J'ai éprouvé quelques difficultés pour équilibrer mes oreilles les deux jours, et j'ai eu un barotraumatisme de l'oreille à la remontée lors de la dernière plongée. J'entends normalement et je ne ressens aucune douleur, mais j'ai plusieurs petites bulles sur le côté de la nuque que je peux presser mais qui ne sont pas douloureuses. Avez-vous déjà eu des cas similaires ?

Membre DAN / Instructeur

Cela s'appelle un emphysème sous-cutané. Il existe toutefois un traitement pour cette affection au nom rébarbatif. Pouvez-vous nous indiquer où ces bulles sont apparues ? Il est probable que de l'air soit resté bloqué suite à un barotraumatisme pulmonaire. En effet, il peut arriver que des difficultés d'équilibrage des oreilles donnent lieu à une surpression pulmonaire.

Les bulles d'air n'apparaissent normalement pas sous la peau de la nuque, ni d'aucune autre partie du corps. Il est peu probable que les bulles proviennent de votre oreille moyenne, mais il est possible qu'un barotraumatisme pulmonaire et de l'oreille se soient produits simultanément.

Lors d'un barotraumatisme de l'oreille moyenne à la remontée, il arrive d'oublier de maintenir les voies aériennes ouvertes. Il arrive également que le plongeur bloque ses voies aériennes en essayant de libérer ses trompes d'Eustache. Il existe par ailleurs un risque d'endommagement de la membrane tympanique ou de l'une des membranes internes plus délicates associées avec la transmission des sons à l'intérieur de l'oreille. Un épisode succinct ne s'accompagne néanmoins pas toujours de douleurs ou d'autres symptômes (comme un bourdonnement, un sifflement ou une perte auditive).

Un barotraumatisme peut se produire lors d'un équilibrage forcé des sinus ou de l'oreille moyenne pendant une plongée. En effet, ces manoeuvres augmentent la pression dans les cavités aériennes des poumons et créent de minuscules ouvertures dans les tissus pulmonaires permettant à de petites quantités d'air de s'échapper et d'aller se loger dans les tissus des épaules, de la nuque ou même du visage.

La lésion peut se produire lors d'une plongée réalisée dans les jours qui précèdent, sans symptômes. Ensuite, lors d'une plongée successive, de petites quantités d'air peuvent s'infiltrer par la lésion et atteindre la nuque. Ces bulles d'air qui s'échappent de la circulation passent parfois inaperçues jusqu'à ce que le plongeur développe des symptômes, par exemple lorsqu'il sent les bulles se déplacer, que sa voix change, ou qu'il présente des gonflements cutanés ou une pression au niveau de la nuque ou du visage.

Bien qu'il ne soit pas possible d'affirmer avec certitude comment ces bulles sont apparues, il est fortement recommandé de vous faire examiner par un ORL avant de reprendre la plongée. Ces bulles peuvent également être liées à une lésion pulmonaire non diagnostiquée. Une surpression pulmonaire constitue une contre-indication à la plongée et requiert un examen par un médecin spécialisé dans les lésions liées à la plongée.